

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

CP13877

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-sixième session ordinaire

23 – 27 janvier 2015

Addis- Abeba (Éthiopie)

EX.CL/864(XXVI)ix

Original : anglais

RAPPORT DU SOUS-COMITE DU COREP SUR LE NEPAD

I. INTRODUCTION

1. La neuvième réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD a eu lieu le 9 janvier 2014 au Siège de la Commission de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie).

II. PARTICIPATION

2. Ont participé à la réunion les représentants des Etats membres suivants: Algérie, Benin, Burundi, Cameroun, Tchad, Egypte, Ethiopie, Lesotho, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda et Sénégal

3. Ont également participé à la réunion la Commission de l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour suivant a été adopté:

- i) Brève intervention du Président du Sous-comité
- ii) Adoption de l'ordre du jour
- iii) Rapport annuel basé sur les résultats de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD pour 2014
 - a. Présentation des parties prenantes de l'Agence du NEPAD et de la Stratégie des partenariats 2015-2017
 - b. Présentation du Cadre de suivi-évaluation de l'Agence du NEPAD
 - c. Présentation du Budget de l'Agence du NEPAD
- iv) Informations sur les partenariats de l'Afrique pour le développement
 - a. Plate-forme des partenariats de l'Afrique avec le reste du monde
 - b. Résultats du Sommet du G20
 - c. Partenariat mondial pour une coopération au développement effective
- v) Questions diverses

IV. Ouverture

5. Son Excellence Momar Gueye, Ambassadeur de la République du Sénégal et Président du Sous-comité du COREP sur le NEPAD a remercié les participants de leur présence ; il a également remercié le secrétariat pour le travail qu'il a accompli, et S.E Dr Mayaki pour l'excellent travail qu'il fait en tant que Directeur exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD.

V. DELIBERATIONS

1. Rapport annuel basé sur les résultats de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD pour 2014

Présentation

6. S.E Dr Mayaki, Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD a remercié le Président du Sous-comité pour ses aimables paroles et a présenté à tous les

membres du Sous-comité ses meilleurs vœux pour l'Année 2015. Il a félicité le Président du Sous-comité pour sa nomination comme Ambassadeur de la République du Sénégal auprès de l'Union africaine et de l'Ethiopie. Il a observé que c'est maintenant une tradition bien établie que le Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD présente le rapport d'activité de l'Agence au Sous-comité.

7. S'agissant des principaux résultats obtenus au cours de la période considérée, Dr Mayaki a indiqué les résultats obtenus dans les six domaines thématiques du NEPAD, à savoir : Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle ; intégration régionale et infrastructure; changement climatique et gestion des ressources naturelles ; développement humain (Science, technologie, santé, éducation et jeunesse;) gouvernance et questions transversales, genre et développement des capacités. Le Directeur exécutif a ensuite indiqué les principales activités de l'Agence et les résultats et impacts obtenus.

8. **Le PIDA:** Le programme pour le développement des infrastructures en Afrique a connu une étape importante avec la tenue à Dakar (Sénégal) du tout premier Sommet consacré au financement des projets d'infrastructure régionaux transfrontières. Ce Sommet a mobilisé le soutien pour la mise en œuvre de 16 projets identifiés dans le Plan d'action prioritaire du PIDA. Un des résultats du Sommet de financement de Dakar aura été la création du mécanisme d'appui du PIDA pour soutenir l'élaboration de projets. A la suite de la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement d'Australie et l'Agence du NEPAD, il a été mis en place un programme de développement des compétences dans le domaine des infrastructures, dont l'objectif principal est de faciliter la mise en œuvre des projets prioritaires du PIDA grâce au renforcement des capacités du personnel.

9. **Le CAADP :** Le Directeur exécutif a présenté le cadre de résultats du CAADP qui est un instrument de suivi et d'évaluation des progrès et d'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décision de Malabo de l'Union africaine sur la croissance et la transformation agricoles accélérées de l'Afrique. Il a indiqué que la stratégie de mise en œuvre et la feuille de route du cadre seront présentées, pour adoption, au Sommet de l'Union africaine en janvier 2015.

10. **Genre et changement climatique:** L'Agence du NEPAD a élaboré un Programme de soutien innovant au genre et au changement climatique dans l'agriculture afin de soutenir l'intégration des petites productrices agricoles dans l'économie globale et d'accroître leur productivité. La mise en œuvre du programme commencera en 2015 au Rwanda, en Ethiopie, au Niger, au Malawi et au Cameroun.

11. En ce qui concerne le Fonds pour le changement climatique, le Directeur exécutif a indiqué que l'Agence du NEPAD, en partenariat avec les Etats membres de l'Union africaine, est en train d'exécuter 11 projets dans 10 pays africains dans les domaines indissociables du changement climatique, de l'agriculture et de l'éradication de la pauvreté.

12. **La science et la technologie:** le Directeur exécutif a indiqué que l'Agence du NEPAD a beaucoup contribué à l'élaboration de la stratégie africaine pour la

science, la technologie et l'innovation (2014 – 2024) qui a été adoptée par la vingt-troisième session de la Conférence de l'Union africaine à Malabo en juin 2014. Cette stratégie souligne la nécessité de consolider les initiatives et stratégies africaines pour le développement accéléré du capital humain, la science, la technologie et l'innovation, en mettant un accent particulier sur les questions de sécurité alimentaire, d'environnement, d'eau et d'énergie. Cette stratégie fait partie de l'Agenda à long terme 2063 qui souligne la nécessité de « consolider les initiatives et stratégies africaines pour le développement accéléré du capital humain, la science, la technologie et l'innovation ».

13. En ce qui concerne le Plan de fabrication des produits pharmaceutiques pour l'Afrique, le Directeur exécutif a indiqué que des efforts sont actuellement faits pour mettre en œuvre l'initiative d'harmonisation des cadres de régulation des médicaments, qui fixera et améliorera les normes et conditions d'accès aux médicaments sûrs et de qualité pour les citoyens africains. L'accent sera mis sur la sensibilisation des pays africains afin qu'ils créent un environnement propice pour la conduite d'essais cliniques des vaccins candidats.

14. La Gouvernance: le Directeur exécutif a indiqué que le MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs) est l'autre face de la pièce du NEPAD et que le défi qui se pose au MAEP se situe au niveau de la mise en œuvre du Plan d'action national. Une autre question importante concerne la synergie entre les résultats du MAEP et les activités de l'Agence du NEPAD. L'Agence du NEPAD a élaboré le cadre de mise en œuvre de la gouvernance du NEPAD 2015-2017, qui est un programme de soutien à la mise en œuvre accélérée des plans d'action nationaux des pays évalués par le MAEP.

15. Le Directeur exécutif a indiqué que l'Agence du NEPAD a mis en place d'importantes interventions et stratégies institutionnelles et multi-sectorielles, à savoir;

- a. la stratégie 2015-2017 des parties prenantes du NEPAD et des partenariats dans le contexte du Plan stratégique de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD 2015-2017 ;
- b. la finalisation du plan de développement des capacités des CER 2015-2025 qui détermine les priorités ainsi que les ressources requises pour mettre en œuvre les activités programmatiques au niveau régional ;
- c. le Fonds espagnol du NEPAD pour l'autonomisation des femmes qui a accordé 25 subventions de 500.000 Euros chaque à des organismes africains dans le cadre du deuxième Appel à proposition de projets.

16. Le Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD a ensuite invité le Chef des partenariats et de la mobilisation des ressources, le Chef de la coordination et de la gestion des programmes et le Chef des finances et du budget à faire leurs présentations, comme indiqué dans l'ordre du jour.

17. S'agissant de la stratégie de mobilisation des ressources, c'est la première fois que le NEPAD a élaboré une stratégie d'orientation des activités de l'Agence

pour les trois prochaines années, ce qui permettra une meilleure coordination avec les partenaires. Afin de développer ce partenariat, il est essentiel de renforcer les capacités de mobilisation des ressources. Ce nouveau cycle de programmation couvrira les trois prochaines années et permettra d'obtenir des résultats dans l'exécution des projets aux niveaux national et régional. La présentation a porté sur les quatre objectifs de la stratégie, y compris les cinq principales dimensions et les six résultats à atteindre d'ici 2017. L'accent a été mis sur la nécessité de reconnaître le secteur privé comme acteur et partenaire dans l'exécution des programmes et projets du NEPAD. Dans cette perspective, un plan de mobilisation des ressources sera élaboré pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie triennale des parties prenantes et des partenariats.

18. S'agissant du suivi-évaluation, le Chef de l'Unité suivi-évaluation a présenté le cadre de suivi-évaluation du NEPAD qui est un outil de suivi des résultats et des progrès réalisés par les programmes et projets du NEPAD aux niveaux national et régional et continental. L'objectif est d'appliquer des solutions novatrices intégrées qui permettront de suivre l'exécution des programmes, l'utilisation des ressources et les résultats/impacts obtenus. Les résultats et impacts importants seront accessibles aux Etats membres.

19. S'agissant du budget, le Chef des finances et du budget a expliqué aux membres du Sous-comité qu'à la date de novembre, les dépenses au titre du programme étaient de 9,5 millions \$EU soit 36 pour cent du budget annuel révisé et 40% des revenus reçus au cours de la période considérée. Il a indiqué que le taux d'exécution financière qui n'est pas lié à l'évaluation des impacts doit être compris dans le contexte suivant: i) L'Agence du NEPAD apporte son soutien aux partenaires nationaux et régionaux dont les capacités doivent être renforcées pour une meilleure consommation des ressources ; ii) le démarrage tardif de l'exécution des projets dû aux longs processus de consultation avec les parties prenantes avant la mise en œuvre ; et iii) le long processus d'établissement des rapports trimestriels au cours de la mise en œuvre par les bénéficiaires des subventions du NEPAD ; et le processus laborieux de finalisation de protocoles d'accord de qualité avec les sous-traitants, l'Etat ou le gouvernement. Toutes ces questions montrent toute l'importance que revêt le renforcement des capacités qui devient de plus en plus un aspect fondamental dans la formulation des projets du NEPAD.

Résumé des débats

20. Le Sous-comité a remercié S.E. Dr Mayaki pour sa présentation détaillée et a reconnu la pertinence du NEPAD dans le développement socio-économique et de transformation du continent.

21. Au début des débats, le Sous-comité a voulu savoir comment l'Agence harmonise ses différentes actions pour obtenir les meilleurs résultats pour l'Afrique en matière de partenariats. Le Directeur exécutif a répondu que la Stratégie de partenariat de l'Agence est de s'assurer qu'une plate-forme existe pour associer les partenaires traditionnels et d'autres acteurs non étatiques. Cela permettra à l'Agence d'évaluer et d'examiner si les partenariats sont bénéfiques ou non.

22. En outre, le Sous-comité a demandé dans quelle mesure le Sommet de Dakar sur le financement était une innovation et quels résultats tangibles sont visibles sur le terrain pour s'assurer que le Plan d'action de Dakar est mis en œuvre. Dans sa réponse, le Directeur exécutif a déclaré que le résultat du Sommet a été le Programme d'action de Dakar dont les résultats ont commencé à apparaître avec les 16 projets PIDA identifiés. Il a également indiqué que les plates-formes telles que le Sommet de Dakar sur le financement devraient être organisées à l'avenir pour mobiliser des partenaires et des ressources pour la mise en œuvre des programmes phares de l'UA.

23. En outre, le Sous-comité a exprimé sa préoccupation à propos de la nature de l'utilisation des entités privées dans le financement des activités de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN). Le Sous-comité a déclaré que l'APCN doit s'assurer que les ressources et les contributions financières des entités privées sont conformes à l'intérêt de l'UA.

24. Le Sous-comité a demandé si les données du logiciel sur le suivi et l'évaluation peuvent être accessibles aux Etats membres pour leur permettre de connaître les projets en cours et futurs. Le Directeur exécutif a répondu que le travail est un processus continu et que le logiciel sera amélioré et rendu accessible aux États membres et partagé avec les CER et la Commission de l'Union africaine.

25. Le Sous-comité a voulu savoir ce que l'APCN fait pour réaliser l'Agenda 2063. Le Directeur exécutif a indiqué que l'Agence du NEPAD a participé au processus de préparation de l'Agenda 2063 et a grandement contribué à l'élaboration de cet Agenda. Il a également déclaré que l'Agence contribue à la mise en œuvre du Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda.

26. Le Sous-Comité a demandé des informations sur le niveau d'intégration du NEPAD dans la structure et les processus de l'UA. Dr Mayaki a répondu que le processus d'intégration a déjà été réalisé.

27. Le Sous-comité a également demandé des informations sur la contribution de l'Agence du NEPAD dans la lutte contre Ebola. Le Directeur exécutif a expliqué que dans le cadre du Plan pour la fabrication des produits pharmaceutiques de l'UA pour l'Afrique (PMPA) des efforts sont déployés pour mettre en œuvre l'Initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments africains qui fixera et améliorera les normes et les conditions en matière de réglementation et de l'accès aux médicaments de qualité et sans danger pour les citoyens africains. L'accent sera mis sur la mobilisation des pays africains pour qu'ils mettent en place un environnement favorable pour effectuer des essais cliniques pour tester les vaccins candidats dont celui d'Ebola. Les stratégies pour la lutte contre Ebola et d'autres maladies infectieuses ont été élaborées. Sur la base du mandat de l'Agence du NEPAD, les domaines d'intervention où l'Agence contribuera à la campagne et à la lutte contre les maladies infectieuses en Afrique ont été identifiés avec des résultats indicatifs clairs, à savoir i) l'arrêt ou la prévention de la propagation des maladies infectieuses ; ii) l'amélioration de l'accès aux produits et technologies de qualité et sans danger pour le traitement et la prévention des maladies; et iii) la promotion des produits médicaux, des technologies et des meilleures pratiques issues de la recherche sur les maladies infectieuses dans les États membres de l'UA; et iv) le

renforcement des systèmes de prestation de santé publique dans les États membres de l'UA.

28. Le Sous-comité a également exprimé ses préoccupations au sujet du niveau de mise en œuvre du budget du NEPAD. Le Directeur exécutif a répondu qu'à la fin du mois de novembre, les dépenses totales du programme étaient de 9,5 millions de dollars soit 36% du budget annuel révisé et 40% des recettes réalisées au cours de la période. Ce taux d'exécution financière qui n'est pas lié à l'évaluation des impacts doit être expliqué dans le contexte suivant: 1) l'Agence fournit un appui aux partenaires nationaux et régionaux dont les capacités doivent être renforcées pour une meilleure consommation de ressources 2) le retard dans le démarrage de la mise en œuvre des projets en raison des longs processus de consultation avec les parties prenantes avant la mise en œuvre et 3) les longs processus d'établissement de rapports pendant la mise en œuvre par les sous-bénéficiaires dans leurs performances trimestrielles (dans le cas où le NEPAD accorde des subventions) ainsi qu'un processus ardu pour finaliser les protocoles d'accord de haute qualité avec les sous-traitants, les Etats/gouvernements. Ces questions soulignent la dimension critique du renforcement des capacités qui est de plus en plus intégré dans la formulation des projets du NEPAD.

Recommandations

- 29.** A l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que:
- a. les activités des partenariats entreprises par l'APCN devraient être harmonisées avec le travail du Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale pour plus d'impact et de profit pour l'Union ;
 - b. des plates-formes telles que le Sommet de Dakar sur le financement devraient être reproduites en vue de mobiliser des ressources pour les programmes phares du NEPAD ;
 - c. des contributions des entités privées devraient être conformes à l'intérêt de l'UA ;
 - d. l'Agence du NEPAD devrait travailler en consultation avec la Commission de l'Union africaine et les CER pour réaliser l'Agenda 2063 ;
 - e. tous les États membres devraient verser des contributions volontaires pour financer les activités et programmes de l'Agence du NEPAD ;
 - f. l'APCN devrait être exhortée à rendre accessible les données de son logiciel aux États membres et aux CER quand il sera terminé ;
 - g. les États membres devraient aider à renforcer les systèmes de santé publique des pays touchés par Ebola qui étaient déjà fragiles et qui sont plus affaiblis actuellement en raison de l'épidémie.

2. Informations sur les Partenariats de l'Afrique pour le développement

Présentation

30. En ce qui concerne le Sommet du G20, le Directeur exécutif a déclaré que trois pays représentaient l'Afrique au Sommet, à savoir la République de Mauritanie en sa qualité de Président de l'UA, la République du Sénégal en sa qualité de Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD et la République d'Afrique du Sud, qui est déjà membre du G20. En plus de ces trois pays, la Présidente de la Commission de l'Union africaine était également présente.

31. Le Sommet a permis de soulever la question d'infrastructure qui était l'un des points clés. Le G20 a promis son soutien à la mise en œuvre du Plan d'action de Dakar de PIDA. Il a également promis son soutien au PDDAA relatif à la transformation agricole accélérée en Afrique tel qu'incorporé dans la Déclaration de Malabo.

32. En ce qui concerne les partenariats, le Directeur exécutif a indiqué que l'Afrique ne devrait plus compter que sur l'aide, mais aussi mobiliser ses propres ressources intérieures pour son développement. Il a déclaré que le Partenariat mondial pour la coopération au développement efficace est un changement radical de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures en tant que facteur clé pour le développement de l'Afrique.

33. Ensuite, le Directeur exécutif a donné la parole au représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD pour qu'il informe le Sous-comité sur le Partenariat mondial pour le processus de développement efficace. Dans sa présentation, le représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD a examiné la structure et la composition du Partenariat mondial. Il a informé le Sous-comité que la composition du Comité directeur du Partenariat mondial a été révisé pour donner à l'Afrique trois sièges, à savoir le Malawi, l'Égypte et la Commission de l'UA /Agence du NEPAD. Il a également informé le Sous-comité que le Partenariat mondial a organisé une réunion de haut niveau tenue à Mexico en Avril 2014 et six réunions du Comité directeur à Londres, Bali, Addis-Abeba, Washington, Abuja et New York. La septième réunion du Comité directeur du Partenariat mondial aura lieu 19 au 21 janvier 2015 à La Haye (Pays-Bas).

Résumé des débats

34. Il n'y a pas eu de débats sur le sujet ci-dessus.

Recommandations

35. Il n'y avait pas de recommandations sur le sujet ci-dessus.

VI. QUESTIONS DIVERSES

36. Le Sous-comité a souhaité connaître les attentes de l'Agence du NEPAD sur le prochain sommet de l'UA. En réponse, le Directeur exécutif a indiqué que la première attente est le renforcement de la mise en œuvre du Plan d'action de Dakar et le soutien à l'Agence dans la mise en œuvre du cadre du PDDAA avec l'assistance de tous les pays.

VII. Clôture

37. Le Président a remercié les participants pour leur participation massive et les discussions fructueuses. Il a également remercié le secrétariat pour son rôle dans l'organisation de la réunion. Enfin, il a remercié les traducteurs pour leur indulgence à rester jusqu'à la fin.

2015

Report of the PRC sub-committee on NEPAD

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4616>

Downloaded from African Union Common Repository